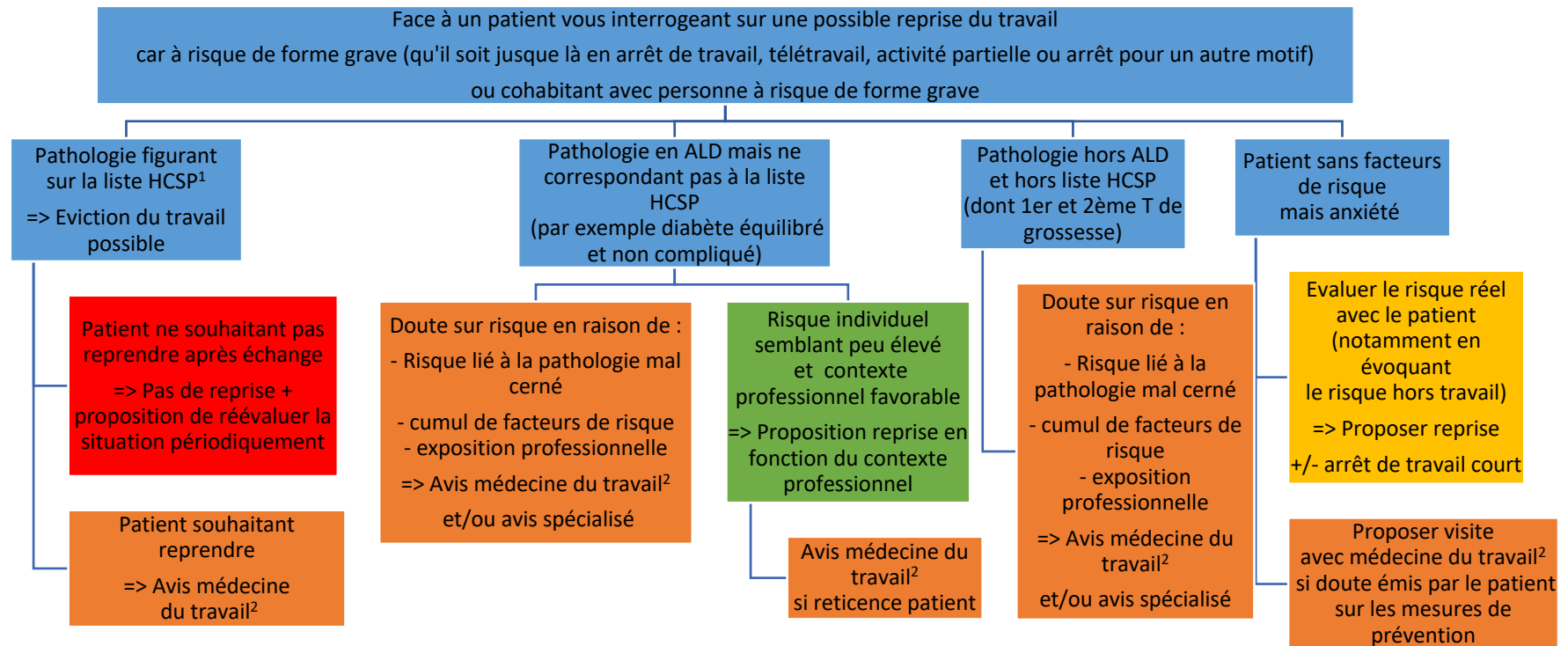


Prendre en compte :

- Pathologie (ne pas prendre en compte un ATCD de Covid-19 car immunisation incertaine)
- Contexte professionnel (Notamment exposition au public/patient, mesures de prévention y compris durant pauses et repas)
- Transports en commun
- Épidémiologie locale et de l'entreprise

Rappeler consignes nationales : privilégier télétravail dans tous les cas



**Il n'existe pas à ce jour de liste plus détaillée des facteurs de risque que celle du HCSP et il y a peu de recommandations<sup>3</sup> :  
il convient donc de peser la balance bénéfices/risques du confinement et du retour au travail avec chaque patient et de s'appuyer si nécessaire sur la médecine du travail**

Si patient était en arrêt de travail depuis plus de 30 jours il y aura une visite de reprise dans les 8 jours : si doute ++ sur capacité de reprendre, prévoir plutôt une visite de pré-reprise +/- si délai avant rendez-vous poursuivre l'arrêt de travail (certificat ou arrêt maladie selon les situations) jusqu'à l'avis de médecine du travail en expliquant au patient qu'il est préférable de ne pas reprendre sans s'assurer de minimiser les risques

1 – Avis HCSP : <https://www.hcsp.fr/Explore.cgi/AvisRapportsDomaine?clefr=807>

2 – Contact médecin du travail :

- Dans la mesure du possible contact direct par téléphone pour décision rapide après accord et dans l'intérêt du patient
- Si nécessité évidente d'un échange entre salarié et médecin du travail : visite de pré reprise

3 – Il est possible de s'appuyer sur les recommandations existantes (peu à ce jour) concernant la reprise (Par exemple celles de la SFMT ([www.chu-rouen.fr/sfmt](http://www.chu-rouen.fr/sfmt)) ou celle de l'AFERO concernant l'obésité ([www.afero.fr/](http://www.afero.fr/)))

Seul certificat possible : celui d'isolement

Pas de certificat de non contagiosité, d'absence de facteurs de risque, de nécessité de télétravail etc..

Si employeur émet un doute sur la reprise du travail il peut saisir le médecin du travail

**Légende :**

Vert = Reprise

Orange = Avis médecine du travail

Jaune = Situation incertaine

Rouge = Pas de reprise